

Séance du 12 février 2015

**NOTE DE PRESENTATION**

**OBJET : Création d'un espace « jeunes » dans le quartier des Blagis – demande de subventions**

Rapporteur : Chantal Brault

Les interventions du service Jeunesse de la Ville dans le quartier des Blagis ont permis de déceler des situations relevant d'une problématique globale d'insertion, certaines s'inscrivant dans le champ de compétence de la Ville, d'autres relevant de la prévention spécialisée. A ce jour, la difficulté majeure est l'insuffisance de contact avec ce public.

Parallèlement, la Ville enregistre une forte demande des jeunes du quartier à pouvoir disposer d'un espace dédié, encadré par des adultes référents. Deux structures existent d'ores et déjà à destination de la jeunesse : l'Espace relais (square de Bretagne) et les Ateliers (rue des Imbergères).

Il apparaît cependant nécessaire d'aménager un nouvel espace destiné aux adolescents et jeunes majeurs, âgés de 16 à 25 ans, salariés, apprentis ou en recherche d'emploi sur le quartier des Blagis, avec pour vocation de recréer du lien social avec des jeunes qui peuvent se sentir exclus du système et de leur permettre d'élaborer des stratégies d'actions positives. Cet accompagnement des jeunes sera réalisé en collaboration étroite avec des partenaires associés à la ville de Sceaux, chacun porteur d'une expertise spécifique (mission locale, club de prévention, aide sociale à l'enfance, Centre social et culturel des Blagis,...).

Cette initiative a été approuvée en décembre 2014 par le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) auquel un bilan sera présenté régulièrement.

Au cœur du quartier des Blagis, un local existant sera réaménagé à destination des jeunes, composé d'un espace permettant des échanges confidentiels, d'une part, un espace convivial collectif équipé d'ordinateurs, d'autre part.

Le coût prévisionnel du projet, toutes dépenses confondues, est estimé à 90 000 € TTC.

Le Département subventionne des projets dans le cadre de sa politique de prévention de la délinquance. C'est pourquoi il est proposé au conseil municipal de bien vouloir autoriser le maire à solliciter toutes subventions après de l'Etat, du conseil général des Hauts-de-Seine et tout autre organisme pour la création et l'animation d'un espace « jeunes » dans le quartier des Blagis.